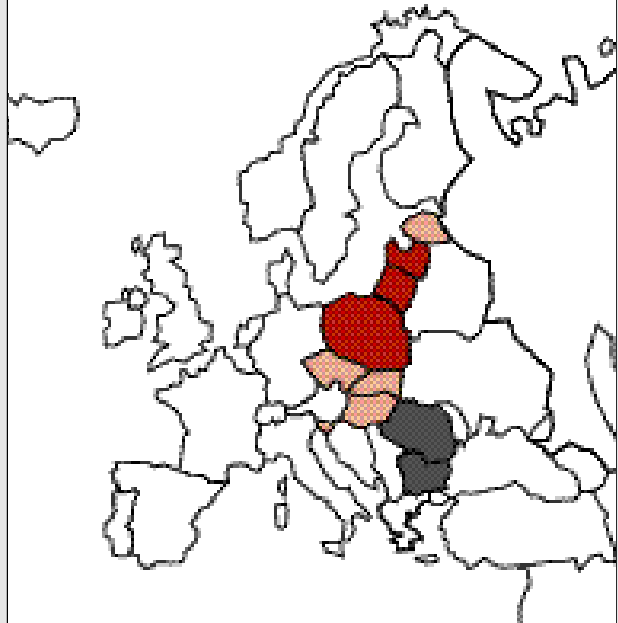


Les priorités des trois Europes centrales

Une typologie est toujours imparfaite, mais elle peut être riche d'enseignement. Le rapprochement entre les trois espaces représentés sur la carte ci-dessus et les axes prioritaires nationaux choisis pour les programmes Sapard est éclairante. Les Sapard des cinq pays où le poids de l'agriculture est le plus proche du niveau européen (UE 1998 : Agriculture = 2,3% du PIB, 5,2% de l'emploi) insistent sur la diversification des activités économiques, l'agro-environnement, le tourisme, l'agriculture biologique, la rénovation du patrimoine rural et la qualité de la vie. Quatre de ces pays forment l'ancienne Autriche-Hongrie, comme si une ancienne unité géopolitique réapparaisait sous forme d'un certain modèle de développement rural. Au sud, dans les deux pays où la place de l'agriculture est prépondérante (42% des emplois roumains en 2000, en hausse depuis 1998, 16% du PIB bulgare), une attention spéciale est portée à la gestion des ressources hydrauliques agricoles, à la formation, à la création de groupements de producteurs et au besoin d'assistance technique. En revanche, la diversification des activités économique est relativement faible. Il est plus difficile en revanche de définir un "modèle Sapard nordique" qui regrouperait les pays où l'agriculture occupe une faible part du PIB mais un fort taux d'actifs (Pologne et pays Baltes sauf Estonie). On note seulement qu'ils se concentrent sur les infrastructures rurales, mais que, paradoxalement, ils consacrent moins de budget à l'agro-environnement que les autres Peco (Lettonie exceptée).

L'agriculture dans le PIB et l'emploi des PECO, 1998



Part de l'agriculture

- importante dans le PIB (>14%) et l'emploi (>18%)
- faible dans le PIB (<8%) mais importante dans l'emploi (>15%)
- importante dans le PIB (<5%) et l'emploi (<8%)

Zoom sur le Sapard

Sapard est le programme de soutien aux préparatifs à l'intégration de l'UE dans 10 Peco. Le principe de répartition de l'aide est " l'égalité de traitement, indépendamment de la date d'adhésion, une attention particulière étant accordée aux États qui en ont le plus besoin ". La répartition des moyens a tenu compte du Produit intérieur brut, de la population active et de la surface agricole, ou de particularités territoriales spécifiques. Le cofinancement européen se fait jusqu'à hauteur de 75%. Financé par le Feoga-Garantie à hauteur de 520 millions d'euros annuels de 2000 à 2006, sa gestion est décentralisée, contrairement aux programmes de

pré-adhésion Phare et Ispa. La Commission n'est donc pas responsable des programmes nationaux qui indiquent pour chaque Peco comment les secteurs de l'agriculture et de l'agro-alimentaire se préparent à l'adhésion (axes prioritaires, mesures prises, répartition du budget). L'objectif annoncé est de donner aux États candidats une certaine expérience de l'application des mécanismes de mise en œuvre de programmes de développement rural, et de faciliter la gestion de petits projets. Tous les programmes Sapards sont approuvés et les conditions pour le déblocage des fonds devraient être remplies à la mi-2001.